

AVIS DES SOCIÉTÉS*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

SOCIETE ATELIER DU MEUBLE intérieurs

Siege Social : Zone industrielle-Sidi Daoud - La Marsa- Tunis –Tunisie

La Société Atelier du meuble intérieurs informe ses actionnaires que dans un contexte dominé par la crise sanitaire et économique liée à la COVID-19, la société Atelier du Meuble intérieurs et ses filiales ont réalisé un résultat net bénéficiaire.

L'assemblée Générale Ordinaire de la société tenue le 18/06/2021 a décidé de distribuer la totalité du bénéfice réalisé en 2020 soit un dividende de 0.230DT par action qui représente 23% de nominale, la mise en paiement est le 30/07/2021

Le Management de la société Atelier du meuble intérieurs a consolidé la position de la société en termes de part de marché conforté par la croissance observée durant 2016-2020, la part de marché d'Intérieurs est passée de 19% en 2016 pour s'établir à 26% en 2020 , et ce en dépit des incertitudes économiques liées principalement à la crise sanitaire.

Le Management de la société Atelier du meuble intérieurs compte optimiser davantage ses capacités installées pour se développer tout en s'articulant sur :

- L'augmentation de la capacité (en quantité et en fréquence)
- L'augmentation du taux d'intégration au niveau de la chaîne de valeur (Structures des bureaux)
- L'augmentation de la visibilité de la marque « Intérieurs » à travers l'extension du réseau Commercial (extension du showroom de Sfax et renforcer la force de vente)
- Dynamiser davantage la force de vente à l'export (Lybie, Algérie, Côte d'ivoire, Mauritanie,)

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.